

SIDACTION

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901
228 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

SIDACTION

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901
228 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de l'association SIDACTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

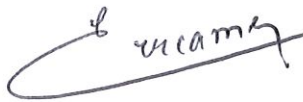
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris - La Défense, le 8 juin 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Vercamer', with a large, sweeping loop at the beginning.

Jean-Pierre VERCAMER

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2017

ACTIF	BRUT	amortissements et provisions	NET	Net 2016
Actif immobilisé	2 398 838	752 368	1 646 470	1 741 820
<i>Immobilisations incorporelles</i>	415 884	317 902	97 982	126 856
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 617 421	434 465	1 182 956	1 212 391
<i>Immobilisations financières</i>	356 232		356 232	355 543
<i>Immobilisations en cours</i>	9 300		9 300	47 031
Actif circulant	7 278 010		7 278 010	5 931 383
Stocks	31 583		31 583	48 035
Avances et acomptes versés	79 469		79 469	150
Créances	130 009		130 009	87 197
Autres	186 802		186 802	108 688
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 850 148		6 850 148	5 687 313
Comptes de régularisation	113 383		113 383	139 485
Charges constatées d'avance	113 383		113 383	139 485
TOTAL ACTIF	9 790 231	752 368	9 037 863	7 812 688
Stock de legs en cours	1 766 020			
PASSIF	BRUT		NET	Net 2016
Fonds propres	4 026 148		4 026 148	4 266 328
<i>Réserves statutaires</i>	46 175		46 175	46 175
<i>Autres réserves</i>	3 979 973		3 979 973	4 220 153
Résultat de l'exercice	513 929		513 929	(240 180)
Provisions pour risques et charges				
Fonds dédiés	222 184		222 184	445 977
Dettes	2 185 266		2 185 266	2 295 132
<i>Concours bancaire</i>				
<i>Dettes fournisseurs</i>	691 143		691 143	693 380
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	839 880		839 880	769 975
<i>Autres dettes</i>	654 243		654 243	831 778
Comptes de régularisation	2 090 336		2 090 336	1 045 431
<i>Produits constatés d'avance</i>	2 090 336		2 090 336	1 045 431
TOTAL PASSIF	9 037 863		9 037 863	7 812 688

Compte de résultat de Sidaction

au 31 décembre 2017

	2017	2016
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	16 568 279	16 272 496
<i>Ventes de marchandises</i>	12 388	9 790
<i>Subventions d'exploitation</i>	1 725 535	1 661 309
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	16 745	40 000
<i>Dons, droits et autres produits</i>	14 813 611	14 561 397
Charges d'exploitation	16 278 104	16 236 591
<i>Charges courantes et de collecte</i>	5 444 100	5 273 646
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	268 901	297 617
<i>Salaires et traitements</i>	2 007 086	1 931 659
<i>Charges sociales</i>	977 927	959 061
<i>Dotations aux amortissements</i>	115 008	110 070
<i>Dotations aux provisions</i>	0	0
<i>Financements versés</i>	7 033 621	7 305 104
<i>Autres charges</i>	431 461	359 434
RESULTAT D'EXPLOITATION	290 175	35 905
Produits financiers	7 927	1 059
<i>Produits nets sur cession de SICAV</i>	0	(3 393)
<i>Autres produits financiers</i>	7 927	4 452
Charges financières	39	8
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	39	8
RESULTAT FINANCIER	7 888	1 051
Produits exceptionnels	364	0
<i>Produits sur opérations de gestion</i>	364	0
Charges exceptionnelles	1 392	257
<i>Charges sur opérations de gestion</i>	1 392	257
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 028)	(257)
IMPOT SUR LES SOCIETES	6 899	
SOLDE INTERMEDIAIRE	290 136	36 699
Résultat intermédiaire	290 136	36 699
Report des ressources affectées	445 977	169 097
Engagements à réaliser sur ressources affectées	222 184	445 977
Résultat Net	513 929	(240 181)
<i>Total des produits</i>	17 022 547	16 442 652
<i>Total des charges</i>	16 508 618	16 682 833

Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ;
- règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général
- Règlement N°99-01 du CRC relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations ;

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation et de la permanence des méthodes.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Total au 31/12/16	Acquisitions 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
368.853 €	47.031 €		415.884 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/16	Dotations 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
241.998 €	75.904 €		317.902 €

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 3 ans pour les ordinateurs fixes
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Construction de l'association

Total au 31/12/16	Acquisitions 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
1.090.997 €			1.090.997 €

Installations du siège de l'association

Valeurs brutes

Total au 31/12/16	Acquisitions 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
283.248 €			283.248 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/16	Dotations 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
208.581 €	16.081 €		224.662 €

Matériel informatique

Valeurs brutes

Total au 31/12/16	Acquisitions 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
187.859 €	11.060 €	3.589 €	195.330 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/16	Dotations 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
159.179 €	17.545 €	2.287 €	174.437 €

Mobilier de bureau

Valeurs brutes

Total au 31/12/16	Acquisitions 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
47.847 €	0 €	0 €	47.847 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/16	Dotations 2017	Diminutions 2017	Total au 31/12/17
29.798 €	5.567 €	0 €	35.365 €

Immobilisations financières

Ce montant correspond à :

- Des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an.
- Des parts sociales du Crédit Coopératif

Stocks

Les stocks s'élèvent à 31.583 euros à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Avances et acomptes versés

Les avances et acomptes versés s'élèvent à 79 469 euros. Ils correspondent à des transferts dans le cadre du projet OPP ERA 2.

Autres créances

Les autres créances d'un montant de 186.802 euros correspondent notamment à :

Sidaction

- Des produits à recevoir pour 65.930 euros
- ANRS pour 47.687 euros
- Des engagements auprès de nos partenaires pour 62.990 euros
- Créances diverses pour 10.195 euros

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2017 est à 0.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2018 mais datés de l'année 2017 pour un montant de 381.831 euros,
- des comptes bancaires et postaux courants, des livrets qui affichent une valeur globale de 6.466.127 euros
- de la caisse pour un montant de 1.529 euros,
- des intérêts à recevoir pour 661 euros.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 113.383 euros. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 93.680 euros,
- des voyages 2018 réglés en 2017 pour 1.431 euros
- des charges de communication (conseils Sidaction 2018) pour 15.923 euros
- autres charges diverses pour 2.349 euros

PASSIF

Fonds propres

La dotation statutaire de 46.175 euros est maintenue. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1.524.490 euros) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500.000 euros par l'Assemblée Générale en 2008, puis augmentée de 1.427.882 euros par l'Assemblée Générale de 2015.

De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves.

L'Assemblée Générale de 2017 a affecté le résultat 2016 en réserve ce qui porte celle-ci à 3.979.973 euros.

Le résultat 2017 positif de 513.929 € se trouve sur la ligne « Résultat de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires	46.175	0	0	46.175
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves	4.220.153		240.180	3.979.973
TOTAL FONDS PROPRES	4.266.328	0	240.180	4.026.148

La diminution de 240 K€ correspond à l'affectation de la perte de l'exercice 2016.

Provisions pour risques et charges

L'association comptabilise une provision pour litige lorsque le risque est considéré comme probable, et peut être raisonnablement évalué sur la base des informations disponibles à la date de clôture.

Total au 31/12/16	Dotations 2017	Reprises 2017	Total au 31/12/17
0 €	0 €	0 €	0 €

Fonds dédiés :

Est constatée en Fonds dédiés la partie des ressources non consommées à la clôture relative au Fonds de dotation Pierre Bergé. Le financement du fonds allouant ce financement aux organismes de recherche et aux associations travaillant sur la prévention et la prise en charge des malades.

Dettes

Les dettes fournisseurs (691.143 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2017 dont le règlement interviendra en 2018 (544.689 €), à des factures non parvenues (146.454 €).

Les autres dettes (654.243 €) se répartissent en engagements envers nos partenaires (1.500 €) et en legs en cours de réalisation (652.743 €).

Les dettes fiscales, sociales et autres dettes (839.880 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2017, réglées en 2018 (146.881 €)
- aux charges fiscales 2017, réglées en 2018 (15.231 €)
- aux provisions pour congés payés (665.058 €)
- autres salaires (12.710 €)

Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Produits constatés d'avance

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2.090.336 €. Il s'agit de produits encaissés en 2017 pour des projets 2018 correspondant à :

- une subvention de l'Agence Française de Développement pour 1.493.429 €
- des subventions Mairie de Paris pour 232.790 €
- des fonds reçus dans le cadre du Diner de la Mode 2018 pour 144.000 €
- Expertise France pour 97.833 €
- Unitaid pour 111.920 €
- Fondation de France pour 10.364 €

Engagements hors bilanMissions sociales

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il a paru utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2017, les engagements sont donc les suivants :

	<i>Fonds Prévention et Aide aux malades</i>	<i>Fonds Recherche</i>
<i>Solde des soutiens financiers à verser au 31/12/16</i>	1.879.199	4.554.447
<i>Engagements nouveaux de l'exercice 2017</i>	3 629 495	3 007 281
<i>Versements effectués durant l'exercice 2017</i>	3 527 756	3 572 545
<i>Reliquats affectés aux versements 2017</i>	10 630	
<i>Solde des soutiens financiers au 31/12/17</i>	1 970 308	3 989 183

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Informations relatives au compte de résultatVentilation des produits

Les opérations de ventes de marchandises se composent :

- de la boutique sur notre site pour 12.096 €
- des abonnements à Transversal pour 292 €

Les subventions d'exploitation :

Méthode de comptabilisation retenue pour les subventions :

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits de subvention non reçus dans l'année mais consommés dans l'année sont comptabilisés en Produits à recevoir.

Elles s'élèvent à 1.725.535€ et se composent particulièrement de :

- des subventions de l'Agence Française de Développement (822.819 €) dans le cadre des projets internationaux,
- des subventions de la Direction Générale de la Santé (90.000 €) et du Ministère de la Justice (24.500 €) dans le cadre des projets de prévention et d'aide aux malades en France,
- des subventions de la Mairie de Paris (273.279 €),
- des subventions Expertise France et Fonds Mondial (344.533 €)
- des subventions Unitaid (155.712 €)
- ANRS (9.692 €)
- Inserm (5.000 €)

Les transferts de charges :

Ils sont constitués de prises en charge dans le cadre de formations Fongecif.

Les autres produits soit 14.813.611 € concernent :

- les redevances, droits d'auteurs et de reproduction pour 81.087 €,
- les dons du public (10.830.848 €),
- les produits des différentes opérations de collecte et de mécénat (1.925.819 €),
- les produits des legs encaissés durant l'exercice ainsi que des assurances vie :

Lors du débouclage définitif du dossier des legs ou de donations, le montant de la vente est comptabilisé au compte de produit correspondant et les charges ayant été engagées pour l'acquisition du bien pendant la transmission viennent diminuer ce produit.

Cette comptabilisation est déclenchée par la réception du décompte définitif du notaire.

Le montant ainsi passé dans les comptes en 2017 s'élève à 1.821.840 €,

- les partenariats media (67.363 €)
- les cotisations des membres (8.400 €),
- les produits divers de gestion (78.253 € dont notamment 22.463 € de loyers, 51.282 € et de restitutions de nos partenaires).

Les produits financiers (7.927 €) concernent les plus values et intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1.392 € et correspondent au coût de sortie des immobilisations.

Remboursements des frais aux administrateurs

En 2017, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation aux Conseils d'Administration et Assemblée Générale des administrateurs pour un montant de 31.446 euros. Ces frais correspondent essentiellement aux déplacements des membres du collège international.

Valorisation des dons et apports en nature

Conformément à la recommandation en 2008 de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), nous avons évalué les concours bénévoles et les ressources en nature dont bénéficie Sidaction.

Le bénévolat

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2017, le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les dossiers d'aide aux malades déposées par les associations françaises comptait 26 membres.

Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les dossiers de recherche scientifique et médicale et les demandes de jeunes chercheurs comptait 28 membres.

Le Comité International chargé d'instruire les dossiers des associations étrangères dans le cadre de l'appel d'offre international comptait 18 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2017 à :

- 1.497 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,
- 902 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 590 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le groupe expert prison. En 2017, ils ont effectué 125 heures de travail bénévole.

Enfin, les experts des différents comités et notamment les présidents sont régulièrement sollicités pour participer aux opérations de communication menées par l'association. Ils y ont consacré 238 heures en 2017.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement ces 3.352 heures de travail qui nous sont offertes.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. Nous avons choisi de valoriser chaque heure de bénévolat offerte au SMIC horaire.

La générosité de 3.000 bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction médias 2017 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté 5.395 heures de réponse téléphonique à l'association valorisées pour un total de 82.669 euros.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds et autres événements, nous avons également organisé différentes opérations (Dîner de la mode) durant lesquelles nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 522 heures. Cela représente un apport de 7.999 euros.

Les prestations et dons en nature

Le Sidaction médias, qui permet de collecter un quart environ des ressources annuelles de l'association, ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 26 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Il est impossible d'évaluer précisément la valeur des gratuités dont nous bénéficions, faute de référence, aucune opération de ce type n'étant menée par le secteur lucratif. Pour l'année 2017, nous pouvons valoriser une partie de ces gratuités pour un montant total de 1.157.414

euros uniquement dédiés à la diffusion de la campagne d'appel à dons.

Nous avons aussi bénéficié de gratuités pour l'organisation du Dîner de la mode pour un montant de 89.255 euros.

Tous les dons en nature ont été valorisés au coût réel de la prestation ou du bien lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont le Président, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 338.423 euros.

Information sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite des salariés

L'application des modalités du droit du travail pour le calcul des provisions d'indemnités qui seraient dues aux salariés de l'association au titre de leur départ à la retraite détermine une somme dont l'impact est négligeable pour l'exercice 2017. Aucune provision n'a donc été constatée pour ce poste.

Le calcul basé sur un taux de revalorisation des salaires de 1%, un taux d'actualisation de 1,30%, un taux de turnover appliqué par tranche d'âge et un âge de départ à la retraite de 62 ans, donne un résultat de 215 K€. La variation avec le montant constaté en 2016 (206 K€) est très faible.

Modification de la composition du personnel

Catégorie.	Effectif au 31/12/16	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/17
Non-cadres	2 CDI 3 CDD	CDI CDD	1 CDI 2 CDD	1 CDI 1 CDD
Cadres	35 CDI	8 CDI 2 CDD	6 CDI	37 CDI 2 CDD
TOTAL	40	10	9	41

(*) correspondant à 40 Equivalent Temps Plein.

(1) Y compris les passages d'un statut non-cadre à cadre, ou les transformations de CDD en CDI.

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 est de 53.160 euros au titre du contrôle légal et des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'Association.

Information sur les legs et donations à encaisser fin 2017

ANNÉES CA	Nombre de dossiers acceptés	Reste à encaisser
2006	1	10 000 €
2007	1	3 500 €
2008	1	110 000 €
2011	1	2 000 €
2013	1	20 320 €
2014	2	856 000 €
2016	6	338 300 €
2017	4	425 900 €
TOTAL	17	1 766 020 €

Les assurances vie encaissées en 2017

Numéro du dossier	Montant encaissé
15/003/A	554
16/010/A	1 461
16/013/A	21 902
17/001/A	3 067
17/002/A	3 561
17/003/A	107 761
17/005/A	14 633
17/006/A	14 422
17/007/A	65 287
17/008/A	8 357
Total	241 005

Les legs et donations encaissées en 2017

Numéro du dossier	Nature du legs ou de la donation	Montant encaissé
03/006/L	Immobilier	753
11/004/L	Immobilier et argent	2 411
12/004/L	Immobilier	155 540
13/004/L	Somme d'argent	822
13/009/L	Immobilier	45 126
14/001/L	Immobilier	875 983
14/004/L	Immobilier	327 977
14/005/L	Leg universel conjoint	3 250
15/005/L	Somme d'argent	40 102
16/002/L	Somme d'argent	275
16/005/L	Immobilier	77 500
16/007/L	Mobilier	1 301
17/004/L	Somme d'argent	48 292
17/005/L	Somme d'argent	1 500
Total		1 580 832



**Compte d'emploi annuel
des ressources collectées auprès du public**
au 31 décembre 2017

EMPLOIS		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017	RESSOURCES		Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017
		Emplois de 2017 Compte de résultat		Ressources collectées sur 2017 Compte de résultat	
1- Missions sociales		11 684 353		12 927 992	12 927 992
1-1 Réalisées en France		2 734 712	1- Ressources collectées auprès du public	10 825 848	10 825 848
Actions réalisées directement		4 948 218	1-1 Dons et legs collectés	5 000	5 000
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels non affectés	1 664 800	1 664 800
			Legs et autres libéralités non affectés	157 040	157 040
1-2 Réalisées à l'étranger		1 916 021	Legs et autres libéralités affectés		
Actions réalisées directement		2 085 403	1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	275 305	275 305
Versements à d'autres organismes					
2- Frais de recherche de fonds		3 415 544	2- Autres fonds privés :	1 673 783	
Frais d'appel à la générosité du public		2 966 705	3- Subventions et autres concours publics	1 725 535	
Frais de recherche de fonds privés		448 839	4- Autres produits	249 259	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- Frais de fonctionnement		1 186 536			
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	16 286 434	I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	16 576 570	
II DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		0	II REPRIS DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	0	
III ENGAGEMENTS A REALISER	SUR RESSOURCES AFFECTEES	222 184	III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES	445 977	
			IV VARIATION DES FONDS DEDIES		
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		513 929	IV COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
V TOTAL GENERAL		17 022 547	(cf. tableau des fonds dédiés)		
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			VI TOTAL GENERAL	17 022 547	12 927 992
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
			Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			Soles des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		12 927 992
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat	90 667	
Frais de recherche de fonds		1 337 336	Prestations en nature	1 246 669	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total		1 337 336	Total	1 337 336	

Notes sur le compte d'emploi annuel des ressources collectées par Sidaction

Règles et méthodes d'établissement du CER

Le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable à compter du 1^{er} janvier 2009.

Il s'agit du 8^{ème} exercice d'application par l'association Sidaction.

Le CER est établi sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

A compter de l'exercice 2015, Sidaction a procédé à une modification du calcul de ses ratios validé par une décision du CA du 3 mars 2016.

Une partie des coûts de sensibilisation, jusqu'à présent intégrés dans les frais de recherche de fonds, est désormais affectée en mission sociale selon des pourcentages de répartition raisonnables.

A- Note sur les emplois

La nouvelle présentation du CER fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total des emplois est de 16.286.434 euros.

1- Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France
- les actions réalisées à l'étranger

et en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions menées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres structures associatives ou de recherche menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les programmes en France soutenus par Sidaction pour un montant total de 2.734.712 euros se décomposent comme suit :

- 698.432 euros pour les actions d'information, de prévention et d'aide aux malades en France dans le cadre des missions DFA, Milieu carcéral, Prévention jeunes, Prévention gay

- 577.907 euros pour les actions en direction de la recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie des malades et des soins menées en France ou portées par des structures de recherche basées en France dans le cadre des missions Sciences sociales, Qualité de vie et qualité des soins, Recherche dans les PED et Jeunes chercheurs,
- 1.458.374 euros pour l'information et les événements d'échange et de visibilité, tels que le magazine Transversal ou les Essentiels, le journal Ensemble.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions

Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.

- le suivi des financements, conseil et formation

Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées) et les coûts des salaires et charges et des frais généraux directs des services de programmes (associatifs, scientifiques et internationaux), hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.

- Les frais indirects des actions réalisées

Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de structure, principalement des frais généraux liés au bâtiment et au matériel. La clé de répartition de ces frais de structure est les m² de bureaux utilisés par service et projet. Chaque année, le tableau des m² est revu en fonction des embauches et départs et des nouvelles répartitions des locaux.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, pour la recherche scientifique et médicale et les projets d'amélioration de la qualité de vie des malades, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2017
Financements aides aux malades	
- Appel d'offres	1 824 250
- Appel à projet Départements Français d'Amérique	158 550
- Appel à projet en milieu carcéral	212 183
- Appel à projet Prévention Gay	253 500
Financements jeunes chercheurs	1 358 893
Aides aux équipes de recherche	1 023 592
Amélioration de la qualité de vie	117 250
TOTAL FINANCEMENTS "France"	4 948 218

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les programmes à l'étranger soutenus par Sidaction sont l'ensemble des programmes menés en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est gérés par le service des programmes internationaux et portent sur :

- le développement de nos actions à l'international,
- les actions de lutte contre le sida menées dans les pays en développement ou en transition,
- le soutien aux conférences internationales de lutte contre le sida.

Ces actions s'élèvent à 1.916.021 euros et regroupent les missions :

- Formation dans les PED,
- Populations stigmatisées,
- Enfants,
- Médicaments,
- Financements exceptionnels,
- Gestion finance

ainsi que les lignes Urgence, plaidoyer et la mise en place de nouveaux projets.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2017
Financements aides aux malades et recherche	
- Appel à projets international	1 418 400
- Appel à projets Populations stigmatisées	383 317
- Appel à projets Enfants	274 750
Financements 'Formation PED'	8 936
TOTAL FINANCEMENTS "International"	2 085 403

2 - Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3.415.544 euros et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de recherche de fonds privés

2.1 Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation de l'événement Sidaction médias...), au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateurs (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 1.048.641 euros, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (741.655 euros).

Les coûts directs d'appel à la générosité publique représentent un total de 2.966.705 euros. Ils se décomposent, en plus des 1.048.641 euros des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité publique (1.477.709 euros),
- coûts d'appel à la générosité publique sur le web (197.590 euros),
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (116.458 euros),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (70.777 euros).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges, le pourcentage de répartition des frais de structures, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle.

Les frais indirects s'élèvent à 55.531 euros et se composent de la répartition des frais de fonctionnement de la structure.

2.2 Frais de recherche de fonds privés

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisées tels que le Dîner de la mode et les Chefs solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents...).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 448.839 euros dont 259.652 euros pour l'organisation du Dîner de la mode de janvier 2017, 82.884 euros consacrés aux Opérations régionales, 42.011 euros en frais de gestion des partenariats, 54.607 euros pour les Chefs Solidaires et 9.685 euros pour la boutique.

2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Nous n'avons pas de frais directement liés à la recherche de subventions et autres concours publics.

3- Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales, frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...), à la direction générale

(missions, déplacements et salaires), ainsi que la part des charges de structures affectées au service administratif et financier et à la direction générale, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1.186.536 euros.

B- Note sur les affectations par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016

La présentation du Compte d'emploi annuel des ressources (CER) appelle à un traitement différencié des emplois en fonction de l'origine des fonds qui ont permis leur financement. En dehors des frais directement liés à la générosité du public et de ceux qui en sont totalement exclus, il est déterminé une clé de répartition de l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois qui est calculée sur la base du pourcentage des emplois réalisés par rapport au budget global de Sidaction.

Ainsi, les ressources de Sidaction issues de la générosité du public sont affectées de façon homogène aux emplois qui n'ont pas de financement dédié.

1. Missions sociales financées par la générosité du public

Le pourcentage de réalisation des missions sociales par rapport au budget global de Sidaction est le même que celui financé par la générosité du public. Pour l'année 2017, les missions sociales représentent 71,7 % de l'activité générale, soit 9.274.911 euros financés par la générosité du public.

Seules certaines recettes, issues des financeurs publics et de financeurs privés, essentiellement un fonds de dotation et des fondations d'entreprise, font l'objet d'un fléchage précis en termes d'emploi. Les emplois prévus dans ces conventions de financement ont un suivi spécifique en comptabilité analytique, et sont donc exclus de la partie financée par la générosité du public.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 2.170.784 euros soit :

- 554.407 euros pour les actions d'aide aux malades et de prévention,
- 458.736 euros pour les actions de recherche scientifique et médicale,
- 1.157.641 euros pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par la générosité du public s'élèvent à 3.927.841 euros soit :

- 1.943.579 euros pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 1.984.262 euros pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 1.520.916 euros.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par la générosité du public s'élèvent à 1.655.370 euros.

2. – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2017, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 21 % de l'activité, soit 2.711.222 euros.

3. – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restant issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 941.859 euros et représentent 7,3 % de l'activité.

D- Engagements à réaliser (III)

Les engagements à réaliser correspondent à la partie non consommée de subventions reçues et constatée en fonds dédiés.

E- Note sur les ressources

La réglementation pour l'établissement du CER fait une distinction entre les fonds directement collectés auprès du public et ceux issus d'opérations de collectes et autres ressources de l'association. Le total des ressources est de 16.576.570 euros.

1. – Information sur les ressources collectées auprès du public

Durant l'exercice 2017, les opérations faisant appel à la générosité publique ont permis de collecter 12.927.992 euros auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de

collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

- * 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
- * 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. »,

Toutes les ressources de Sidaction sont affectées par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

1.1 Information sur les dons et legs collectés

Dons manuels non affectés

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 10.830.848 euros et se décomposent comme suit :

- 3.051.123 euros ont été collectés à l'occasion du Sidaction médias des 24, 25 et 26 mars 2017, contre 3.072.706 euros pour l'opération organisée en 2016,
- 6.896.725 euros sont issus des opérations de marketing direct contre 6.833.180 euros pour 2016. Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs¹ issu des campagnes de collecte de fonds menées par l'association de 1994 à 2017,
- 883.000 euros proviennent de la collecte web 2017 contre 830.353 euros en 2016.

Legs et autres libéralités affectés et non affectés

Au cours de l'année 2017, nous avons encaissé 1.821.840 euros dont 157.040 € en affectés et 1.664.800 € en non affectés, provenant de

- 14 legs (1.580.834 euros),
- 10 assurances-vie (241.006 euros)

1.2 Information sur les autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Les Opérations régionales s'élèvent à 275.305 euros.

2 - Information sur les autres fonds privés

Les autres fonds privés regroupent l'ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Ils s'élèvent à 1.673.783 euros et se décomposent comme suit :

- 916.933 euros proviennent des mécénats et partenariats d'entreprises tels qu'avec la société Sucres et Denrées (200.000 euros), le MAC Aids Fund (218.873 euros), des partenariats dans le cadre du Sidaction media 2017 (379.263 euros), BNP (26.941 euros), industrie pharmaceutique (35.000 euros), Fondation de France (36.145 euros) et autres (20.711 euros),
- Les dons collectés auprès de sociétés se composent des dons issus des opérations de collecte auprès du public au niveau national ou régional. Ils s'élèvent à 756.850 euros (Dîner de la Mode).

¹ Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date

3. - Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2017, nous avons obtenu les subventions suivantes pour un montant total de 1.725.535 euros dont notamment :

- 822.819 euros de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les programmes Grandir, DAS et Perspectives,
- 90.000 euros de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes dans les Départements Français d'Amérique (DFA) et la mission Milieu carcéral,
- 24.500 euros du Ministère de la Justice pour la mission Milieu carcéral,
- 273.279 euros de La Mairie de Paris,
- 344.533 euros d'Expertise France,
- 155.712 euros d'UNITAID,
- 14.692 euros de l'ANRS.

4. - Information sur les autres produits

Les autres produits s'élèvent à 249.259 euros. Ils se décomposent en :

- 292 euros d'abonnements au magazine Transversal et au journal Ensemble,
- 12.096 euros de ventes de la boutique,
- 103.763 euros de produits de gestion dont 51.282 euros de restitutions de la part de nos partenaires, 8.400 euros de cotisations et 44.080 euros de produits de gestion courante et de transferts de charges,
- 7.926 euros de produits financiers qui concernent les plus values générées par les placements à court terme de la trésorerie de l'association,
- 125.181 euros ont été collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud. Le fonds « Line Renaud » est constitué des ressources des albums vente et droits d'auteurs pour 81.087 euros et de recettes de manifestations organisées au profit de l'Association, en particulier l'opération Chefs Solidaires (44.094 euros),

E- Information sur les reprises des provisions et amortissements (II)

Les reprises des provisions et amortissements s'élèvent 0 €.

F- Report des ressources affectées non utilisées

Cette présentation du CER a été prévue pour pouvoir suivre d'année en année les fonds issus directement de la générosité du public non affectés et non utilisés. Or dans le cas de Sidaction, du fait de notre obligation

du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

statutaire, l'ensemble de nos fonds est affecté. A ce titre, le tableau des fonds dédiés est présenté ci-après.

Les reports des ressources affectées non utilisées sur l'exercice antérieur correspondent à la part des fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice.

G- Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet de suivre les contributions volontaires chiffrables dont bénéficient Sidaction au cours de l'année.

Les contributions volontaires en nature se décomptent comme suit :

- 90.667 euros de bénévolat
- 1.246.669 euros de prestations en nature

Elles sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de la destination des contributions :

- 1.337.336 euros de frais de recherche de fonds

Les heures de bénévolat non chiffrables sont exclues du tableau.

La gouvernance de l'association Sidaction repose sur le Conseil d'administration composé de membres bénévoles, acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement les 3.518 heures de travail qui nous sont offertes.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 5.959.493 euros.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2017, pour 2.579.250 euros de financements associatifs. 2.454.944 euros ayant été versés en 2017, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2017 en tenant compte des reliquats s'établit à 1.371.151 euros.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie et des soins des malades, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2017, pour 1.957.036 euros de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et qualité de vie/qualité des soins.

2.499.734 euros ayant été versés en 2017, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2017 en tenant compte des reliquats, s'établit à 3.381.749 euros.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2017, pour 2.100.490 euros de financements.

2.145.623 euros ayant été versés en 2017, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2017, en tenant compte des reliquats s'établit à 1.206.593 euros.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

	Solde restant à verser au 01/01/2017	Nouveaux engagements et modifications 2017	Versements effectués en 2017	Restitutions sur financements	Solde restant à verser au 31/12/2017
- Appel d'offres Aide aux malades- prévention	902 504	1 966 150	1 822 453	297	1 045 904
	902 504	1 966 150	1 822 453	297	1 045 904
- Appel à projet Département Français d'Amérique	96 247	170 600	156 495	2 055	108 297
- Appel à projet Prévention et soutien en milieu carcéral	120 046	199 800	220 396	0	99 450
- Appel à projet Prévention Gay	130 400	242 700	255 600	0	117 500
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	1 249 197	2 579 250	2 454 944	2 352	1 371 151
- Appel à Projets Prise en charge globale	309 500	1 834 507	1 318 478	8 278	817 251
- Bailleurs externes		269 860	13 018	0	256 842
- Appel à projet Populations Exclues (populations stigmatisées)	278 263	0	278 263	0	0
- Appel à projet Enfants (Grandir + PSS)	646 405	0	513 905	0	132 500
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	1 260 004	2 100 490	2 145 623	8 278	1 206 593
Financements Jeunes chercheurs	2 196 853	1 036 090	1 358 893	0	1 874 050
- Appel d'offres permanent	2 196 853	1 036 090	1 358 893	0	1 874 050
Aides aux équipes de recherche	1 366 047	920 946	820 635	0	1 466 358
- Appel d'offres permanent	1 366 047	920 946	820 635	0	1 466 358
Fonds de dotation Pierre Bergé	244 297	0	202 957	0	41 340
- Appel d'offres permanent 2013	244 297	0	202 957	0	41 340
Amélioration de la qualité de vie et de la qualité de	117 249	0	117 249	0	0
- Appel d'offre	117 249	0	117 249	0	0
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	3 924 446	1 957 036	2 499 734	0	3 381 749
TOTAL EXERCICE 2017	6 433 647	6 636 776	7 100 301	10 630	5 959 493

Engagements sur 2018	4 871 442
Engagements sur 2019	959 900
Engagements sur 2020	128 148
	5 959 490

Notes sur les fonds dédiés de Sidaction

L'appel à la générosité publique nous impose la présentation en compte d'emploi de nos dépenses et recettes annuelles. Le déroulement de l'activité de Sidaction n'étant pas calé sur l'année civile, les fonds dédiés nous permettent de respecter la volonté du Conseil d'administration et de ses votes en fonction de nos engagements, tout en respectant les règles de présentation annuelle, les fonds dédiés étant les fonds de l'association préaffectés aux actions de Sidaction en fonction des décisions du Conseil d'administration.

Opérations sur fonds dédiés - exercice 2017

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Emploi comptabilisé au cours de l'exercice	Ressources comptabilisées au cours de l'exercice	Fonds restant en fin d'exercice
	A	B	C	D=A-B+C
Fonds dédiés Aides aux malades et Prévention	24 996	24 996	4 160	4 160
Financements associatifs versés				0
Financements Formation - fonds de dotation Pierre Bergé	16 361	16 361	4 160	4 160
Financements API - fonds de dotation Pierre Bergé	8 635	8 635	0	0
Affectation aux autres réserves				0
Fonds dédiés Recherche et Médical	420 982	420 981	218 024	218 025
Financements scientifiques versés				0
Financements - fonds de dotation Pierre Bergé	420 982	420 981	218 024	218 025
Affectation aux autres réserves				0
TOTAL FONDS DEDIES	445 978	445 977	222 184	222 185